

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds – Bédarrides - Monteux - Pernes-les-Fontaines - Sorgues

Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	5
Présents	41	Absents non représentés :	1
<b>VOTANTS</b>			<b>46</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 07 février 2017, après convocation légale reçue le 1<sup>er</sup> février 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Rémy ARNAUD, M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEI, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LEMEUR, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Véronique MURZILLI, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Karine CANDALE, (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), Mme Sylviane FERRARO, (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Yannick LIBOUREL, (pouvoir donné à M. Jean-Claude DANY), Mme Nadia MARTINEZ, (pouvoir donné à M. Henri BERNAL), M. Alain MILON, (pouvoir donné à M. Jacques GRAU).

**Etait Absent non représenté :** M. Pascal BONNIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Sandrine BRAUD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Désignation des Conseillers au sein du SIDOMRA (Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon)**

Monsieur Jacques GRAU, Vice-président, rappelle à l'assemblée que par arrêté préfectoral du 14 septembre 2016, Monsieur le Préfet a étendu le périmètre de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat aux communes de Sorgues et Bédarrides.

Par courrier en date du 24 octobre 2016, le SIDOMRA demande à la Communauté de Communes Les Sorgues du de Comtat délibérer pour désigner 2 délégués pour les communes de Sorgues et Bédarrides.

La Communauté de Communes étant déjà adhérente au SIDOMRA pour les communes d'Althen des Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines, il convient donc de se prononcer

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 16.02.2017  
Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

sur la désignation de 2 délégués pour la commune de Sorgues et 2 délégués pour la commune de Bédarrides.

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Jacques GRAU, Vice-président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DESIGNE** les conseillers ci-dessous pour représenter les communes de Sorgues et Bédarrides au SIDOMRA :

Sorgues	Jacques GRAU (CC) Thierry LAGNEAU (CC)
Bédarrides	Jean BERARD (CC) Didier MACHABERT (CM)

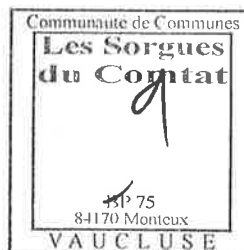


Le Président,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**



Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 16.02.2019  
Affiché le :